



PRÉFET DE LA RÉGION
GRAND EST



COMITÉ PARITAIRE EQUILIBRE SYLVO-CYNEGETIQUE
Réunion du 9 janvier 2017

Points divers
Composition du comité paritaire

Lors de la réunion d'installation du comité paritaire sylvo-cynégétique du 25 novembre 2016 il a été fait part d'une demande de la chambre régionale d'agriculture d'intégrer le comité paritaire.

Compte tenu de son implication sur les problématiques forestières, la chambre régionale d'agriculture souhaite en effet pouvoir contribuer, avec les chasseurs et les forestiers, à formuler des propositions pour permettre de rétablir l'équilibre sylvo-cynégétique.

Il sera proposé à la commission régionale de la forêt et du bois (CRFB), lors de sa réunion du 13 janvier, d'entériner cette intégration, en qualité d'expert.

Par ailleurs, il sera proposé à la CRFB que la direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement (DREAL) participe également, à l'avenir, aux travaux du comité paritaire en qualité d'expert. Cette direction est en effet susceptible d'apporter une expertise spécifique sur les enjeux de biodiversité liés à l'équilibre faune-flore, dont au titre des zones Natura 2000.